

Prangins est une commune de plus de 4'300 habitants située au bord du lac Léman au sein du district de Nyon. Labélisée Cité de l'énergie depuis 2015 et récompensée par le Prix Wakker 2021, Prangins affiche de longue date sa volonté de respecter et valoriser son patrimoine bâti, végétal et paysager et de concilier sa croissance avec la préservation d'une identité villageoise et d'un centre animé.

Afin de compléter son équipe au sein du service Urbanisme et renforcer sa mission liée à la police des constructions et à la protection du patrimoine arboré, la Municipalité souhaite engager un-e :

un.e Architecte-Urbaniste

80%-100%

Les missions du Service Urbanisme :

- Piloter l'aménagement du territoire, soit la planification et la coordination de l'urbanisation, des mobilités, du paysage et de l'environnement ;
- Elaborer la stratégie en matière de mobilité, planifier les modes de déplacements, leurs infrastructures et le stationnement, y compris les transports publics ;
- Concevoir des projets d'espaces publics (mobilité, places et aménagements paysagers) et choisir le mobilier urbain ;
- Préserver et valoriser le patrimoine bâti, arboré et paysager ;
- Gérer la police des constructions, soit les procédures de mise à l'enquête et la délivrance des permis de construire et d'habiter/utiliser, ainsi que la protection du patrimoine arboré, et les demandes d'égagement ou d'abattage qui en découlent.

Formation

- Formation d'architecte, de type EPF ou HES ou formation jugée équivalente

Profil souhaité

- Capacité à organiser son activité de manière autonome et à gérer plusieurs activités en parallèle.
- Capacité de synthèse, d'adaptation et de communication
- Excellente maîtrise du français (oral et écrit), des outils informatiques spécialisés, ainsi qu'un intérêt marqué pour les tâches administratives et le service public.
- Expérience professionnelle dans une fonction similaire souhaitée.
- Sensibilité au patrimoine arboré et compréhension des principes de durabilité, complétées par une bonne connaissance de la réglementation applicable aux interventions sur les arbres : un atout.
- Familiarité avec la législation et les procédures en matière d'aménagement du territoire et de police des constructions : un atout.
- Maîtrise ou notions en SIG et en énergétique du bâtiment : un atout.

Entrée en fonction

Janvier 2026 ou à convenir

Candidatures

Les offres accompagnées d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation et des copies de certificats et diplômes sont à adresser par courriel jusqu'au **31 octobre 2025** à l'adresse suivante : ressourceshumaines@prangins.ch
Merci d'indiquer la mention « Architecte-Urbaniste » dans le titre du courriel.

Une réponse sera donnée uniquement aux dossiers complets et répondant aux critères.

Pour tout renseignement complémentaire écrire à l'adresse suivante : urbanisme@prangins.ch